

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026**

N°DEL2026_200

**Objet :
Modification des
représentants de
Terre de
Provence
Agglomération au
Syndicat
d'Aménagement
de la Vallée de la
Durance
(SMAVD)**

L'an deux mille vingt six, le vingt trois septembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Espace Culturel - 5, place du marché - 13690 Graveson, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 17/09/2026

PRÉSENTS :

Mme Corinne CHABAUD, M. Marcel MARTEL, M. Michel PÉCOUT, M. Gilles MOURGUES, M. Eric LECOFFRE, Mme Jocelyne COUDERC-VALLET, M. Yves PICARDA, M. Laurent FABRE, M. Michel BLANC, M. Jean-Luc PERIN, Mme Angélique YTIER CLARETON, M. Eric CHAUVET, Mme Chantal ALEX, M. Jean-Pierre SEISSON, M. Cyril AMIEL, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FELICE, Mme Frédérique MARES, M. Patrick MARCON, Mme Cécile MONDET, M. Hugo JAUBERT, M. Aurélien BOUCHET, Mme Corinne NIETO, M. David CHAMBON, M. Serge TERNIER, M. Serge LEVRARD, M. Marc LAMBERT, Mme Bénédicte FARE, Monsieur Robert TATON

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Michel GAVANON donne pouvoir à Mme Corinne NIETO, Mme Sylvie MENVIELLE donne pouvoir à M. Patrick MARCON, Mme Solange PONCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Adélaïde JARILLO donne pouvoir à M. Cyril AMIEL, Mme Marina LUCIANI-RIPETTI donne pouvoir à M. Marcel MARTEL, Mme Annie SALZE donne pouvoir à M. Eric CHAUVET, M. Jean-Louis DEVOUX donne pouvoir à Mme Angélique YTIER CLARETON, Mme Sandrine REBUFFAT donne pouvoir à M. Gilles MOURGUES, Mme Valérie COLOMBET donne pouvoir à M. Laurent FABRE, M. Jérôme GUICHARD donne pouvoir à Mme Jocelyne COUDERC-VALLET

ABSENTS :

M. Jean-Christophe DAUDET, M. Mathias BERNAL, M. Vincent LESCOT

Secrétaire de séance : M. Michel PÉCOUT



M. le Vice-président en charge du Cycle de l'Eau expose que dans le cadre de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), la communauté d'agglomération Terre de Provence est membre du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

Par délibération n°DEL2026-121 du 21 mai 2026, la communauté a désigné les représentants au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance pour lequel Terre de Provence dispose de huit représentants titulaires et huit représentants suppléants.

Suite à l'élection du Président et au renouvellement du bureau du SMAVD le 22 juin 2026, à l'élection de M. Yves PICARDA à la 8ème vice-Présidence du SMAVD, et afin de mettre en concordance nos désignations des représentants avec celles établies par le SMAVD, il est proposé de désigner M. Yves PICARDA en tant que représentant titulaire de Terre de Provence Agglomération et de M. Marc LAMBERT en tant que représentant suppléant de Terre de Provence Agglomération au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote concernant une nomination a lieu à bulletin secret sauf si l'unanimité du conseil communautaire décide du contraire.

Le Bureau Communautaire du 10 septembre 2026 a émis un avis favorable.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la liste des représentants de Terre de Provence au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) ci-dessous.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent MOUCADEAU	Monia LILAMAND
Hugo JAUBERT	Jésus LOPEZ
Jean-Pierre SEISSON	Jean-Paul GAY
Laurent FABRE	Serge TERNIER
Vincent LESCOT	Michel GAVANON
Jocelyne VALLET	Régis TIERS
Yves PICARDA	Marc LAMBERT
Jean-Luc PERIN	Marine BENSACQ

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

VU les statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance,

VU la délibération n°DEL2026-121 du 21/05/2026 portant désignation des représentants de Terre de Provence Agglomération au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance,



CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en concordance les désignations des membres du bureau établies par le SMVAD dans le cadre du leur comité syndical du 22 juin 2026, et les désignations des membres représentants Terre de Provence Agglomération au SMAVD,

CONSIDÉRANT l'élection de M. Yves PICARDA à la 8ème vice-Présidence du SMAVD,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 10 septembre 2026,

CONSIDÉRANT la décision unanime des élus du conseil communautaire de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à cette désignation selon un scrutin public,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DÉCIDE

ARTICLE 1

Sont désigné dans le tableau ci-dessous les représentants titulaires et suppléants de Terre de Provence Agglomération au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent MOUCADEAU	Monia LILAMAND
Hugo JAUBERT	Jésus LOPEZ
Jean-Pierre SEISSON	Jean-Paul GAY
Laurent FABRE	Serge TERNIER
Vincent LESCOT	Michel GAVANON
Jocelyne VALLET	Régis TIERS
Yves PICARDA	Marc LAMBERT
Jean-Luc PERIN	Marine BENSACQ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif, et d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Membres en exercice : 42
Votants : 39
Votes pour : 39
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 05/10/2026

ID : 013-200035087-20260923-DEL2026_200-DE



Pour extrait conforme au
registre des délibérations

Fait à Eyragues,



Corinne CHABAUD
Présidente
1 oct. 2026

